



HAL
open science

Le "De disciplinis" de Jean-Louis Vivès et la polémique contre l'Ecole

Tristan Vigliano

► **To cite this version:**

Tristan Vigliano. Le "De disciplinis" de Jean-Louis Vivès et la polémique contre l'Ecole. Le "De disciplinis" de Jean-Louis Vivès et la polémique contre l'Ecole., Dec 2007, Lyon, France. à préciser. halshs-00440791

HAL Id: halshs-00440791

<https://shs.hal.science/halshs-00440791>

Submitted on 10 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le *De disciplinis* de Jean-Louis Vivès (1531) et la polémique contre l'École

Tristan VIGLIANO¹

Les plus belles pages du *De disciplinis*, ses pages les plus polémiques aussi, appellent la mise en voix. Avant d'aborder la lecture intérieure du long texte qui suit, on voudra bien prendre d'abord quelques instants et se poser à soi-même cette naïve question : quelles sont les images qui surgissent en nous, spontanément, indépendamment des connaissances que nos études universitaires peuvent nous valoir, lorsqu'est prononcé le mot « scolastique » ?

Les disputes [*disputationes*] ont aveuglé leur jugement, et pas qu'un peu. Elles existent depuis longtemps, mais étaient jadis réservées aux jeunes gens : elles servaient à éveiller en eux une vigueur intellectuelle souvent engourdie, et leur donnaient plus d'empressement à étudier, soit qu'ils voulussent avoir le dessus, soit qu'ils ne voulussent pas avoir le dessous ; elles permettaient en outre aux leçons de leurs maîtres de s'ancrer plus profondément en eux. Quand c'étaient des adultes, ou des individus plus âgés qui confrontaient leurs opinions et leurs arguments, ils ne cherchaient pas à l'emporter, mais à décortiquer la vérité. Le nom même de *dispute* [*disputationes*] en témoigne : la vérité était ainsi émondée (*putata*) et expurgée (*expurgata*).

Mais par la suite, on se mit à décerner des éloges à celui dont le point de vue semblait le plus juste, et à lui donner des marques de son estime. Or, ces éloges étaient souvent synonymes de richesses, de facilités. Un vil amour de l'honneur et de l'argent envahit alors le cœur des débatteurs [*disputantium*], si bien qu'au lieu de chercher à mettre au jour la vérité, ils ne regardèrent plus qu'à la victoire, comme s'il s'agissait d'un combat. Dès qu'ils avaient dit quelque chose, ils n'en démordaient plus. Leur effort consistait à abattre l'adversaire et à le piétiner. Des esprits vils, sordides, et qui ne levaient pas le nez de ces considérations futiles et éphémères, ne se trouvèrent pas assez récompensés de leurs études par l'intelligence du bien et du vrai : ne voyant pas nettement ce que ces deux choses pouvaient être, ils n'en comprenaient pas non plus la valeur. Ils recherchèrent un gain immédiat, en termes d'argent ou de popularité. Aussi, pour que le jeu en vaille la chandelle, laissèrent-ils le public assister à leurs joutes. On aurait dit des spectateurs venus voir une pièce de théâtre.

Comme de bien entendu, puisque c'était permis, le philosophe quitta son masque, tout de gravité et de dignité, pour revêtir celui de l'histriion et faire la cabriole plus à son aise. Le grand public fut érigé en spectateur, en arbitre, en juge. Et ce que le flûtiste ne fait pas sur des tréteaux, le philosophe le fit dans son école, non pas pour accorder ses flûtes aux Muses (comme le recommande le maître ancien) mais uniquement pour rameuter du monde : la gloire et le profit pour les acteurs n'en seraient que plus grands. Mais quand le public est incapable de comprendre, pas besoin d'une authentique et solide instruction ! On jeta donc... de la poudre aux yeux. Voilà comment se perdit le seul chemin qui aurait mené tout droit à la vérité, tandis que s'ouvrirent les six cents voies de l'esbroufe, sur lesquelles chacun erre égoïstement, à la recherche de son intérêt. Car il n'est infamie qui ne puisse trouver amateur.

Or, non seulement le peuple se dépêcha de croire que tout enseignement a pour fin la dispute [*disputare*], de même que le service militaire a pour fin le combat, mais le consensus public qui se dégageait sur ce point draina en masse les vétérans et, si je puis dire, les gueules cassées de

¹ Texte rédigé avec le soutien de la Fondation Tomlinson. Pour le citer, merci de vous reporter à : T. Vigliano, « Le *De disciplinis* de Jean-Louis Vivès et la polémique contre l'École », *Polémiques en tous genres*, Genève, Droz, « Cahiers du GADGES », 2009, p. 33-54.

la guéguerre scolastique, qui n'ont pas plus d'esprit ni de jugeote que la lie de la lie. Lesquels tiendraient pour superflu et stupide de ramener la philosophie à la raison, de la moraliser, de la rappeler au questionnement qui est le sien. Pour eux, le seul fruit des études, c'est de ne pas céder à l'adversaire, de l'attaquer sans trembler, de soutenir ses assauts, de connaître à fond les forces, les techniques, les pièges nécessaires pour l'anéantir. Et c'est à cette activité (noble entre toutes et éminente ô combien !) qu'on décida d'habituer l'enfant dès son plus jeune âge, de l'exercer sans répit. La dispute commence [*altercandi initium*] à la naissance, et ne s'arrête qu'avec la mort. Le jour même où un gamin entre à l'école, on lui demande de disputer [*disputare*] : il apprend à se quereller qu'il ne sait pas encore parler ! En grammaire comme en poésie, comme en histoire, comme en dialectique, comme en rhétorique, comme dans toute discipline, sans exception.

[...] Ces gamins commencent à apprendre les rudiments de la dialectique le lendemain ou le surlendemain de leur entrée à l'école ! Voilà comment on habitue des bizuths à ne jamais se taire, à soutenir avec aplomb toutes les inepties qui leur sont venues à l'esprit : car il ne faudrait pas qu'ils donnent l'impression de céder... Et ce n'est pas assez qu'il y en ait une ou deux par jour, autant que de repas : avant le déjeuner, dispute [*altercantur*] ! après le déjeuner, dispute ! avant le dîner, dispute ! après le dîner, dispute ! Leur but est-il d'apprendre ou bien de digérer ? Dispute à la maison. Dispute à l'extérieur. Dispute à table, aux bains, aux étuves, à l'église, à la ville, en public, en privé, en tout lieu, en tout temps. Les putains ne se querellent pas aussi souvent sous les yeux du maquereau, les gladiateurs ne luttent pas tant de fois sous les yeux du laniste (encore est-ce leur métier qui le réclame !) que ces gens sous les yeux de leur maître « en philosophie ».

Leur public manque de mesure et de gravité : frivole, barbare, belliqueux, il se délecte prodigieusement de cette espèce de bataille. Aussi les incapables et les illettrés complets pullulent-ils, qui préfèrent à tout autre spectacle la volupté de celui-ci. Pour plus de réalisme, l'engagement doit être preste et prompt. Ils frappent « d'estoc » pour achever plus vite l'ennemi. Refusant d'attaquer leur adversaire par un exposé au long cours, ils ne peuvent souffrir sa prolixité. S'il prend son temps pour s'expliquer, les cris fusent : « au fait ! au fait ! réponds à la question ! » En quoi ils se montrent tels qu'ils sont : des agités superficiels, que quelques mots insupportent. Comment feraient-ils pour supporter des discours de quatre ou cinq heures, de sept heures parfois, comme les Grecs et les Romains jadis en prononçaient ? Leur patience et leur gravité, la frivolité des nôtres se reconnaissent aisément, n'est-ce pas ? Jusqu'où la flamme et la raideur de leur entêtement ne corrompent-elle pas les mœurs et les sciences ! D'abord ce sont des cris, à s'enrouer ; puis des méchancetés, des moqueries, des menaces, des injures : ils luttent. Des deux côtés, on cherche à abattre l'autre. Quand les mots sont épuisés, on en vient aux poings, à une lutte effective, de feinte et simulée qu'elle était d'abord. Mieux que ça : dans ces endroits, tout ce qui se fait à la palestre est permis. Coups. Gifles. Crachats. Crocs-en-jambe. Morsures. Et même au-delà. Bastonnades. Estafilades. Des blessés souvent ! Des morts parfois ! Est-ce là s'exercer à la sagesse ? Est-ce là professer une discipline vénérable ? Quand ils sortent de là, quelles diatribes, quelles insultes, quels noms d'oiseaux n'échangent-ils pas ? Et une haine inextinguible ! La morgue du vainqueur et son arrogance, comme dans l'ensanglantement d'une guerre ! La honte du vaincu et son envie ! Le vainqueur, au lieu de se dire qu'il a vaincu un morveux incompetent, croit l'avoir emporté sur l'École tout entière ! Du haut de son char de triomphe, il méprise le reste de l'humanité, et jusqu'à ces grands personnages qui mirent au monde les arts et les formèrent ! S'ils revivaient (se dit-il) ils n'oseraient pas se confronter à lui, ou alors nul doute qu'il les vaincrait.

[...] Disputer [*altercari*] si souvent ! Si longtemps ! Tout révoquer en doute ! Tout ramener à de stupides subtilités ! A des balayures minuscules ! Ce n'est pas ce que j'appelle purger la vérité. C'est l'entre-triturer, puis l'écraser, et enfin la tuer. Ils n'émondent pas : ils scarifient, ils scalpent, ils cherchent le sang, mus par les délices de ce scalp².

² « Disputationes quoque non leuiter exocularunt iudicium : fuerunt quidem olim, sed inter iuuenes institutae disputationes, quo excitaretur uigor ille animi saepe torpens, et alacriores essent ad studia, uel ut uincerent, uel ne uincerentur, tum ut altius infingerentur, quae a magistris acceperant. Inter uiros aut natu grandiores fuit quaedam opinionum ac rationum collatio, non ad uictoriam intenta, sed ad enucleandum uerum. Nomen ipsum testatur dici disputationes, quod per eas ueritas ceu putaretur ac purgaretur. Postea uero quam ab auditoribus profecta est laus et pretium ad eum qui optime uideretur sensisse, et ex laude saepenumero diuitiae, ac opes, praua uel honoris, uel pecuniae cupiditas animos disputantium inuasit : ut tamquam in pugna sola spectaretur uictoria, non elucidatio ueritatis : ut et ipsi quicquid semel dixissent strenue tuerentur, et aduersarium prosternerent, ac conculcarent. Humilibus et sordidis ingeniis, quique deiecto capite haec sola intuerentur, leuia et momentanea, parum est uisum magnum pretium ab studiis probitas, aut ueri intelligentia : quae duo illi quod non satis acute cernerent, nec quantae essent aestimationis assequabantur praesentem mercedem quaesierunt pecuniae, uel aurae popularis. Ideo quo maius esset operae pretium, populum ad sua certamina admiserunt,

Vivès et le *De disciplinis*

Jean-Louis Vivès fut en son siècle le plus célèbre représentant de l'humanisme espagnol. Né en 1492 à Valence, il n'a pourtant vécu en Espagne que pendant les quelques années de son enfance. Ses parents sont juifs par le sang ; sa mère s'est convertie au catholicisme et élève ses enfants dans cette religion, mais sa conversion est récente : elle ne précède que d'un an la naissance de Jean-Louis. Il semble que la famille Vivès, pour ces raisons, ait été régulièrement inquiétée par l'Inquisition : le père, Louis, mourra sur le bûcher en 1524. Peut-être des craintes légitimes expliquent-elles que Jean-Louis Vivès ait gagné la France à l'âge de dix-sept ans, en 1509³.

tanquam spectatores fabulae in theatrum productae : tum, quod fieri ad concessum par erat, philosophus deposita illa tam graui et ueneranda persona, histricam induit, ut commodius saltaret : factus est populus spectator, arbiter, iudex, et quod non facit auloedus in scena, fecit philosophus in schola, ut tibias non sibi et musis aptaret, quod monet uetus magister, sed omnino coronae, ac multitudini, a quo rediturus erat ad actores honor et quaestus. Nihil opus fuit uera et solida doctrina non intellecturis, sed fucus et puluis ob oculos multitudinis obiectus. Ergo indagandi ueri una et simplex uia est relicta, faciendi fuci apertae sexcentae, qua quisque ut commodum sibi esset grassaretur, praesertim quum nihil sit tam deforme, quin amatorem inueniat. Nec solum in hanc opinionem populus cucurrit finem discendi esse disputare, ut militiae conflictum, uerum publicus consensus permultos ueteranos et quasi triarios scholasticae militiae rapuit, sed qui ingenio et iudicio non plus ualent quam plebs infima : ut superuacaneum esse ac stultum censeant, si quis ad mentem, et mores, et quietum illud inquirendi genus philosophiam reuocet, nullum esse alium studiorum fructum, quam praesenti animo non cedere aduersario, intrepide eum uel aggredi, uel sustinere, et callere quo robore, qua arte, qua supplantatione sit subuertendus. Ergo in re pulcherrima et omnium praestantissima consultum fuit statim assuefacere puerum, et eum perpetuo exercere, altercandi statim natis initium, finis nullus nisi cum morte. Puer ad scholam deductus primo confestim die iubetur disputare, et docetur iam rixari, qui fari nondum potest. Idem in grammatica, in poëtis, in historicis, in dialectica, in rhetorica, in omni prorsus disciplina [...] Atqui pueri isti nunc audiunt prima dialecticae rudimenta, heri, aut nudius tertius in ludum admissi. Sic sunt tyrones isti assuefaciendi, nunquam tacere, fortiter asseuerare quidquid in buccam, ne quando uideantur cessisse. Nec una disputatio uno sufficit die, aut gemina, sicut refectio. Sub prandium altercantur, pransi altercantur, sub coenam altercantur, coenati altercantur. Agunt haec, ut discant, an ut concoquant ? Domi altercantur, foris altercantur. In conuiuio, in balneo, in uaporario, templo, urbe, agro, in publico, in priuato, omni loco, omni tempore altercantur : non toties sub lenone rixantur meretriculae, aut sub lanista dimicant gladiatores appetente munere, quoties isti sub magistro philosophiae. Populus non ille moderatus et grauis, sed leuis, barbarus, bellax, hac uelut pugnae specie mirifice delectatur. Ita ut sint imperitissimi homines permulti, et omnis literaturae penitus expertes, qui hanc spectaculi huius uoluptatem reliquis omnibus anteponant : et quo magis pugnam referant, dimicatione quadam utuntur agili, ac ueloci, et quasi punctim feriunt, quo citius hostem suum conficiant : nec perpetua oratione agrediuntur aduersarium, nec longiorem eius sermonem possunt pati. Si quid paulo pluribus uerbis dicat sui explicandi gratia, clamant ilico ad rem, ad rem, categorice respondeto. In quo ostendunt, quam inquietis sint animis, ac leuibus, qui ferre uerba aliquot non possunt. Qui ferrent quatuor, aut quinque horas perpetuas dicentem, interdum septem, ut olim in Graecia, et Romae. In quo facile quibus cognoscat patientiam et grauitatem illorum hominum, et nostrorum leuitatem. Quanta nascitur hinc corruptela et moribus, et disciplinis, inflammatis animis, et ad pertinaciam obfirmatis ! Clamores primum ad rauim, hinc improbitas, sannae, minae, conuitia, dum luctantur, et uterque alterum tentat prosternere : consumptis uerbis uenitur ad pugnos, ad ueram luctam ex ficta et simulata. Quinetiam quae contingunt in palaestra, illic non desunt, colaphi, alapae, consputio, calces, morsus, etiam quae iam supra leges palaestrae, fustes, ferrum, saucii multi, nonnunquam occisi. Estne haec exercitatio sapientiae ? Est haec professio uenerandae disciplinae ? egressi illinc, quae scripta, maledicta, inuectiuae mutuae ? et odium inextinguibile. Victoris gloria et arrogantia, tanquam in cruento bello, et uicti pudor atque inuidia. Victor non se imperitum aliquem, et mucosum uicisse reputat, sed cunctam scholam : reliquos omnes tamquam e curru quodam triumphi despicit, uel maximos illos artium parentes, atque educatores, si reuiuiscant, non ausuros secum congregari arbitretur, aut indubie uictum iri, si congregarentur [...] Toties, tandiu altercari, omnia reuocare in dubium, et ad stultas quasdam subtilitates, ac minutias, hoc uero non est ueritatem purgari, sed primum interteri, hinc deteri, postremo interire : non putant isti, sed sacrificant, et scalpunt, et dulcedine scalpenti acti sanguinem quoque eliciunt » (Vivès, *De disciplinis*, p. 38-42). Les extraits du *De disciplinis* sont cités dans l'édition Gymnich de novembre 1531. La traduction est mienne.

³ Carlos Norena, *Juan Luis Vives*, La Hague, Nijhoff, 1970, p. 18-20.

Il est vrai, cependant, que l'Université de Paris accueillait en son sein une importante province espagnole⁴. Et c'est à la Faculté des Arts de Paris que Vivès commence sa vie d'étudiant. Plus précisément, dans un collège qui nous est bien connu par ailleurs : Montaigu. Ce collège avait en effet laissé un souvenir cuisant à Érasme, qui n'y fit pourtant qu'un bref passage. Rabelais, en son *Gargantua*, le raillera comme un collège de pouillierie et d'Enfer⁵. Quand Vivès le fréquente, il est dirigé par le logicien Jean Mair et par Noël Béda. Comme Érasme et bien d'autres humanistes qui y passèrent, Vivès prit en aversion la rude discipline qui régnait à Montaigu, et l'enseignement qui s'y trouvait dispensé. Sa description du système universitaire, de la scolastique, s'en ressentira profondément. En 1512, il quitte la France pour les Flandres : chacun de ses retours à Paris le confirmera dans sa déception⁶. A Bruges, puis à Louvain, il entre progressivement en contact avec les cercles humanistes. Après avoir exercé des fonctions de précepteur, il professe publiquement à l'Université de Louvain, à partir de 1520⁷. Érasme, qui veille sur sa carrière, l'apprécie et l'estime : signe de cette estime, il lui confie la tâche de commenter la *Cité de Dieu*, de saint Augustin⁸.

C'est alors que commence vraiment une carrière aussi proluxe que diverse, dont nous ne retracerons que les grandes lignes. Trois directions se dégagent de l'œuvre de Vivès. Une réflexion philosophique, d'abord : de teneur à la fois pratique (*Introductio ad sapientiam*, 1524) et spéculative (*De anima et vita*, 1538). Une réflexion politique, ensuite : Vivès se signale notamment par un pacifisme évangélique, un irénisme d'inspiration érasmiennne (*De concordia et discordia generis humani*, 1526, et *De pacificatione*, 1529). Une réflexion pédagogique, enfin, dont témoignent par exemple le premier traité moderne d'instruction à l'intention des jeunes filles (*Institutio feminae christianae*, 1524) ou encore un recueil de colloques scolaires pour apprendre à bien parler en latin (*Exercitatio linguae latinae*, 1538). Le texte sur la dispute par lequel a débuté notre propos est extrait du *De disciplinis*, publié pour la première fois à Anvers, chez Michaël Hillen, en 1531. Par son titre, cet ouvrage semble d'emblée se rapporter à la réflexion du pédagogue, dont la fonction est justement de dispenser des enseignements (un des sens possibles de *disciplina*). Il participe du reste à l'effervescence des travaux humanistes sur les études et l'enseignement : le *De disciplinis* s'inscrit dans la lignée du *De pueris statim ac liberaliter instituendis* d'Érasme, composé en 1509, mais publié seulement en 1529 ; il annonce le *De studio literarum recte et commode instituendo* de Guillaume Budé (1532) ou le *De liberis recte instituendis* de Jacques Sadolet (1535).

L'ampleur du *De disciplinis*, que Jean-Louis Vivès considérait comme son chef-d'œuvre, interdit cependant de le réduire à sa dimension pédagogique : l'absence du verbe « instituer » dans le titre suffirait du reste à l'indiquer. Une première difficulté se pose en effet au traducteur : *Des disciplines* n'aurait pas grand signification en français ; mais *Des enseignements* centrerait abusivement le propos sur la transmission des savoirs, et *Des sciences* semblerait impliquer que l'auteur ne s'intéresse qu'aux contenus de ces savoirs.

⁴ Voir Vivès, *In Pseudodialecticos*, éd. crit. par Charles Fantazzi, Brill, p. 28-29 et n. 6.

⁵ A Grandgousier, qui croit que son fils a fait ses classes à Montaigu, Ponocrates répond : « Seigneur, ne pensez que je l'aye mis au colliege de pouillierie qu'on nomme Montagu ; mieulx le eusse voulu mettre entre les guenaux de Saint Innocent, pour l'enorme cruaulté et villenie que je y ay congneu. Car trop mieulx sont traictez les forcez entre les Maures et Tartares, les meurtriers en la prison criminelle, voyre certes les chiens en vostre maison, que ne sont ces malautruz audict colliege. Et si j'estoys roy de Paris, le diable m'emport si je ne metoys le feu dedans et faisoyz brusler et principal et regens, qui endurent cette inhumanité davant leurs yeulx estre exercée » (Rabelais, *Œuvres complètes*, éd. par Mireille Huchon, Paris, Gallimard, 1994, *Gargantua*, XXXVII, p. 102-103).

⁶ Il y revient en 1514, 1519 et 1536.

⁷ C. Norena, *Juan Luis Vives*, p. 68. La position de Vivès deviendra malaisée dans les années 1521-1523, quand le mouvement anti-érasmienn se fera de plus en plus pressant dans cette Université (p. 70).

⁸ Le résultat ne sera pas au goût d'Érasme, qui le trouve trop peu soigné (C. Norena, *Juan Luis Vives*, p. 134).

L'objet de son ouvrage est, au contraire, d'évaluer les contenus et les modalités de transmission en même temps. Ou pour mieux dire : les uns par rapport aux autres. Le savoir des différentes disciplines, selon Vivès, n'est légitimé que par sa fin, qui est d'être enseigné ; et il ne peut être enseigné que s'il est un savoir authentique, solidement fondé en raison.

Le *De disciplinis* (218 feuillets, in-2°) se divise en trois grandes sections : la première s'intitule *De causis corruptarum artium*, « sur les causes de la corruption des arts » ; la deuxième, *De tradendis disciplinis*, titre que l'on aimerait mieux ne pas s'aventurer à traduire, pour les raisons qui viennent d'être décrites, et quoique l'accent soit plus nettement porté sur l'enseignement (« tradere », transmettre, enseigner) ; la troisième, *De artibus*. Dans le *De causis corruptarum artium*, Vivès met au jour le vice des arts que son temps hérite de l'Antiquité, puis du Moyen Âge, et essaie d'en comprendre les causes : c'est le temps du constat critique, le versant négatif de l'ouvrage. Sur ces ruines méthodiquement explorées, le *De tradendis disciplinis* dresse un édifice nouveau, celui de l'éducation humaniste, en réorganisant les savoirs pour pallier les défauts relevés précédemment : c'est le versant positif de l'ouvrage. La troisième et dernière section poursuit cette construction, mais de manière beaucoup plus disparate, et assez mal rattachée au tout⁹.

Bien entendu, la section sur les causes de la corruption des arts est de loin la plus polémique, et c'est celle que nous nous proposons d'analyser. Elle se compose de sept livres : après un long liminaire sur « la corruption des arts en général », sont successivement décrites les corruptions de la grammaire, de la dialectique, de la rhétorique, de la philosophie naturelle, de la morale et du droit civil. Mon attention se portera principalement sur le premier de ces sept livres, envisagé comme une introduction à l'ensemble de l'ouvrage. Vivès y explique d'abord que chacun des arts fut inventé sous l'aiguillon de la nécessité, et qu'ils se développèrent ensuite grâce aux honneurs qui les récompensaient¹⁰. Puis il en vient à la corruption proprement dite de ces arts, qui tient à plusieurs facteurs. Pour commencer, l'orgueil de ceux qui les pratiquèrent : trop souvent, ils préférèrent avancer des propositions erronées plutôt que de reconnaître leur ignorance, et refusèrent de se rétracter devant l'évidence de leur erreur¹¹. Ensuite, la confiance abusive qui fut placée dans le discours des autorités, dans la parole d'Aristote et des grands scolastiques en particulier : Vivès s'en prend violemment aux comportements sectaires des clercs¹². Puis la négligence : elle conduisit à la dégradation, voire à la perte des originaux et obligea les Modernes à commenter des textes fautifs¹³. La cupidité, enfin : celle des recteurs d'Université, par exemple, qui délivrèrent les diplômes contre monnaie sonnante et trébuchante, qui ouvrirent ainsi la maîtrise à des incompetents, qui firent par conséquent baisser le niveau des enseignements, puis fuir les bons éléments, par suite de quoi l'Université perdit son prestige, et les honneurs qui accompagnaient ce prestige. Honneurs sans lesquels les arts dépérissent¹⁴.

Le succès d'une « censure »

Un des principaux problèmes que pose une analyse de la polémique chez Jean-Louis Vivès tient sans doute dans le risque d'anachronisme. L'adjectif « polémique » apparaît en effet pour la première fois en langue française dans les *Images de Philostrate*, données par

⁹ Dans l'édition des *Opera* donnée à Valence entre 1782 et 1790, elle est publiée séparément. Ce choix n'est pas conforme aux intentions de l'auteur, mais souligne la difficulté d'inscrire cette troisième section dans la cohérence d'un plan général.

¹⁰ *De disciplinis*, p. 1-2 et p. 6-7.

¹¹ *Ibid.*, p. 10 sq.

¹² *Ibid.*, p. 30-31.

¹³ *Ibid.*, p. 33-36 et 46-47.

¹⁴ *Ibid.*, p. 60-61.

Blaise de Vigenère en 1578, près d'un demi-siècle après la publication du *De disciplinis* ; il faut attendre 1619, et la préface des *Tragiques*, pour qu'il soit substantivé ; il n'a pas d'équivalent en latin, et ne passera dans les langues modernes, espagnole notamment, que sous l'influence du français¹⁵. Qu'il y ait eu de nombreuses polémiques en cette première moitié de XVI^e siècle ne fait cependant aucun doute. Les multiples controverses théologiques, en cette période de troubles confessionnels, nous viennent naturellement à l'esprit : or les lexiques, jusqu'au début du XX^e siècle, notent que la question religieuse est le terrain le plus propice à la polémique. Mais une autre polémique, qui est connexe à celle-ci, oppose les scolastiques aux humanistes. L'antagonisme d'Érasme et de Bédà l'illustrerait assez bien : Noël Bédà, devenu syndic de la Sorbonne, publie en 1526 des *Annotationes* très critiques envers l'évangélique et humaniste français Jacques Lefèvre d'Étaples, mais aussi envers Érasme, les accusant l'un et l'autre d'hérésie luthérienne ; Érasme réplique, en publiant en 1527 des *Supputationes errorum in censuris Natalis Bedae* ; en 1529, Bédà récidive dans une *Apologia adversus clandestinos Lutheranos*. Beaucoup d'autres polémiques opposent les humanistes entre eux : songeons à Budé et Érasme, se chicanant en leur correspondance sur l'éventuelle frivolité de l'*Éloge de la folie*¹⁶, ou encore à la plus vaste controverse du cicéronianisme. Mais c'est bien par un contexte de tensions exacerbées entre l'humanisme et la scolastique que s'explique le ton du *De causis corruptarum artium*.

Plusieurs difficultés supplémentaires se présentent pourtant à nous. D'une part, si l'ouvrage de Vivès connut un succès éditorial important (il est réédité dès 1531, puis en 1532, 1536 et 1551)¹⁷, il ne reçut pas de réfutation et ne donna lieu à nul échange particulier. Or, ces échanges sont nécessaires à la constitution d'une polémique. Aussi devons-nous employer le terme adjectivement : ce texte polémique n'engendra pas de polémique. Il faudra se demander pourquoi. D'autre part, certains genres sont en eux-mêmes des marqueurs de polémique : le libelle, par exemple, l'invective, et même l'apologie, quand elle s'annonce comme une « apologie contre » un livre, une personne ou un groupe (*Apologie contre les Luthériens cachés*). Ce dernier genre est le plus intéressant, car il ferait oxymore, si une préposition et un substantif pouvaient entretenir un lien de cette nature. Il nous rappelle que la première stratégie du polémiste, qui relève de la plus élémentaire captation de bienveillance, consiste à ne jamais présenter sa guerre de mots comme une attaque, mais plutôt comme une défense : défense personnelle ou, quand l'énonciateur est à l'origine de la polémique en question et qu'il faut bien se justifier quand même, défense de la vérité. Le *De disciplinis*, quant à lui, n'est pas nettement marqué au plan générique.

Jusqu'ici, nous l'avons précautionneusement désigné comme un ouvrage, formé de différents livres : terminologie fort inadéquate, dans le cadre d'une réflexion sur la polémique « et les genres littéraires », mais qui se trouve reprise à l'auteur. L'épître dédicatoire, adressée au roi du Portugal Jean III, se conclut en effet sur ces mots :

Les dispositions que tu manifestes envers les lettres et les lettrés, éminentes et singulières, m'ont conduit à te dédier sans hésitation les **livres** [*libros*] que je viens d'écrire sur *Les Disciplines*, c'est-à-dire sur le sujet dont nous savons tous qu'il te tient le plus à cœur, et de loin. A supposer que **l'ouvrage** [*opus*] ne te plaise pas par ses développements [*tractatione*, ce dont il traite], il te plaira du moins par son titre.¹⁸

¹⁵ Le *Tesoro de las dos lenguas francesa y espanola. Thresor des deux langues françoise et espagnolle* de César Oudin (Paris, Marc Orry, 1607) n'en fait pas mention.

¹⁶ Voir J. Chomarat, « Les bluettes et la grandeur », *Acta conventus neo-latini Turonensis*, I, Paris, Vrin, 1976, p. 315-322.

¹⁷ Cologne, Gymnich, 1531. Cologne, Gymnich, 1532. Cologne, Gymnich, 1536. Lyon, Frelon, 1551. Il est ensuite republié dans les œuvres complètes de Vivès (Bâle, Episcopius, 1555).

¹⁸ « Haec tua summa adeo et singularis in litteras et litteratos uoluntas adduxit me, ut libros, quos nuper de Disciplinis conscripseram nuncupare tibi non dubitarem, hoc est de rebus, quas tibi multo esse gratissimas omnes

Cette indétermination générique, qui ne sera jamais dissipée, permet à la polémique de se cacher. Non pas seulement de se présenter comme une défense, mais de se dissimuler. La préposition *de* + ablatif est à cet égard significative. Elle affiche une neutralité qui fait du *De disciplinis* un succès : ce texte polémique était construit pour ne pas susciter la polémique, et ne la suscita pas. Jean-Louis Vivès n'a pas toujours affecté cette neutralité. En 1520, il soldait en effet les comptes de sa jeunesse dans une lettre à Jean Fort, en forme d'invective contre les pseudo-dialecticiens qui (écrivait-il) valent à l'Université de Paris son infâme réputation dans le monde entier¹⁹. Le titre de ladite lettre, *In Pseudodialecticos*²⁰, en annonçait la dimension polémique de manière immédiate, et évidente.

Le commentateur moderne est tenté de ramener le *De disciplinis* et ses différentes sections au genre du traité ; l'emploi du substantif *tractatio*, dans l'extrait qui vient d'être cité, paraît y inviter. Mais jamais Vivès ne définit son ouvrage comme tel. Au sens propre du terme, il ne fait même mention de traités (*tractatus*) qu'à deux reprises dans le *De causis corruptarum artium*, et pour désigner les *Parva logicalia*²¹ : ce traité de dialectique, ajouté à l'*Organon* d'Aristote et d'entière invention scolastique, est à ses yeux un repoussoir ; sans doute justifierait-il amplement qu'un humaniste ne veuille pas se commettre dans un genre pareil. En réalité, s'il fallait employer une dénomination spécifiquement vivésienne, il s'agirait plutôt d'une « censure ». Car Vivès composera quelques années plus tard, en 1538, un bref ouvrage intitulé *Censura de libris Aristotelis*, qui offre au lecteur une évaluation raisonnée des œuvres d'Aristote, leurs qualités étant relevées au même titre que leurs défauts²² : quoique l'auteur, en 1531, n'emploie pas encore le terme en ce sens, la section *De causis corruptarum artium* ressemble à une censure de l'ensemble des savoirs et des arts existants. Cette neutralité n'est toutefois qu'apparente.

Les formes de la polémique

Toutes les rimes, hélas, ne font pas de la poésie ! Voici pourtant trois mots qui résumeraient assez l'artifice par lequel Vivès souligne les antagonismes et rend son texte authentiquement polémique : amplification, simplification, solidification. Comprendons sous l'amplification les figures bien connues qui permettent au polémiste, par le grossissement et l'exagération, de déformer les actes et les discours de sa partie : telles la répétition et ses espèces (« dispute à la maison, dispute à l'extérieur, dispute à table ») ; l'hyperbole (« les six cents voies de l'esbrouffe ») ; l'accumulation (« coups, gifles, crachats, crocs-en-jambe, morsures, etc. ») ; la gradation, qui transforme une purge salutaire en scarification barbare²³. Le traducteur est particulièrement sensible aux effets de répétition. Car le français recourt plus volontiers à la pronominalisation que les autres langues, que le latin par exemple ; et la répétition lui est désagréable, qui ne survient pas à des places rigoureusement définies : début

scimus : ut si placere opus tractatione non possit, inscriptione saltem placeat » (Vivès, *De disciplinis*, f. AA 3 r°). C'est moi qui souligne.

¹⁹ « [Studium Parisiense est] infame apud gentes omnes » (Vivès, *In Pseudodialecticos*, 1979, p. 29).

²⁰ Louvain, Martens, 1520.

²¹ Vivès, *De disciplinis*, p. 114 et 128.

²² Cette « censure » accompagne l'édition des *Opera quae extant...omnia* d'Aristote (Bâle, Jean Oporin, 1538).

²³ A comparer avec la réflexion de Roland Barthes sur le sens névrotique de la *disputatio* : « Le syllogisme est l'arme même qui permet cette *liquidation*, c'est le couteau inentamable et qui entame : les deux disputeurs sont deux bourreaux qui essaient de se châtrer l'un l'autre (d'où l'épisode mythique d'Abélard, le châtrant-châtré) » (*L'Aventure sémiologique*, Paris, Seuil, 1985, p. 114). Mais s'il est vrai que le texte de Vivès peut s'expliquer sous ce jour, nous devons aussi nous demander si nos propres représentations de la dispute, inversement, ne sont pas biaisées par la description qu'en ont faite les humanistes.

ou fin de la période, ou de ses membres. Une des peines de la traduction consiste justement à pronominaliser. Or, l'entrée en polémique, chez Vivès, ne se manifeste pas d'abord par l'emploi d'hyperboles ni d'accumulations, mais par une montée en régime des répétitions : lesquelles ne peuvent toutes s'interpréter comme des anaphores ou des épiphores, et cependant, ne requièrent pas de pronominalisation. Aussi s'agit-il là d'un important marqueur de polémique, surtout quand le texte est assez ambigu pour qu'il y ait doute à l'origine sur cette polémique²⁴.

Relèvent de la simplification les procédés, principalement grammaticaux, par lesquels Vivès ramène ses différentes cibles à un ensemble unique et indéterminé, construisant par là même une représentation du monde manichéenne, et floue tout à la fois. Ainsi, la surreprésentation des déterminants et pronoms indéfinis *omnis/e* et *nihil* participe à la composition d'un tableau bichrome, dans lequel tout paraît d'abord être ou tout blanc ou tout noir : mais qui est ce tout ? Les verbes conjugués à la troisième personne du pluriel et de voix active n'ont en général pas de sujet : de voix passive, ils sont rarement suivis par un complément d'agent. Emprunté au discours oratoire, notamment de genre judiciaire, le pronom démonstratif *isti* paraît pointer l'adversaire du doigt : mais le polémiste, sa partie et son lecteur ne se trouvant pas dans l'enceinte d'un tribunal, ce pronom permet surtout à l'écrivain de ne jamais nommer ses cibles, de les maintenir dans un vague commode, tout en feignant une monstration qui suppose leurs contours déterminés. C'est un leurre. Quant aux noms propres, on ne s'étonnera pas de n'en trouver guère dans un livre sur la corruption des arts « en général ». Mais aucun des scolastiques contemporains, qui se sentiraient légitimement visés par Vivès, n'est nommé : et sauf erreur de ma part, ceci vaut pour le *De causis corruptarum artium* tout entier. Seule la mention du substantif *schola* ou de l'adjectif *scholasticus* confirme ici qu'il est bien question d'eux. Encore les emplois de *schola* désignent-ils plus souvent le lieu où se donnent les cours que le système universitaire et les savants : dans le passage sur la dispute, sur quatre occurrences, une seule renvoie sans ambiguïté à ce que nous appelons la scolastique. Pour comble, l'École fait alors moins figure de cible que de victime de ses propres déportements : « le vainqueur [de la dispute] croit l'avoir emporté sur l'École tout entière ».

La solidification polémique prolonge cette simplification : d'un tout mal déterminé mais multiple qu'elles étaient, les cibles deviennent une unité indivise. De fugitives syllepses de nombre agissent comme un révélateur de ce phénomène. Il arrive en effet que Vivès substitue soudainement une troisième personne du singulier à la troisième personne du pluriel. Soit cet exemple :

Que n'inventeraient pas les hommes contre les hommes ? **Ils ne veulent** que ça. Toujours. Tout est bon pour s'imposer, et pour duper. D'autant que l'infirmité de notre regard rend les apparences très différentes de la réalité : le faux parfois, comme le dit Aristote, ressemble davantage au vrai que le vrai lui-même. Aussi **inventent-ils** [*excogitat*] des tours de passe-passe, qui font obstacle à notre sagacité et l'empêchent d'accéder à la lumière de la vérité.²⁵

Le deuxième « ils » correspond en fait à une troisième personne du singulier, difficilement traduisible en français²⁶, comme est intraduisible cette autre syllepse :

²⁴ Tel n'est pas le cas, bien entendu, dans le texte sur la dispute.

²⁵ « Quid non inueniant homines contra homines, si in hoc penitus, et semper incumbant, si nihil relinquunt intentatum, dum imponant, et fallant, praesertim quum uitio nostrorum oculorum quaedam aliter multo uidentur, quam sunt : et ut Aristoteles ait, falsa quaedam maiorem habeant similitudinem ueri, quam uera ipsa : ergo aliquas praestigias excogitat, quae positae ob aciem nostrae mentis, illam ad ueri lucem non sinunt penetrare » (Vivès, *De disciplinis*, p. 42).

²⁶ La solution la moins infidèle consisterait peut-être à transposer *excogitat* dans une énallage de personne : « invente-t-on ». Mais cette transposition par le pronom indéfini est souvent employée pour rendre les verbes à la troisième personne du pluriel sans sujet exprimé. Elle ne serait malheureusement pas beaucoup plus explicite.

Ils brûlent de devenir riches et s'y consacrent. Ou de courir les plaisirs. Ou d'assouvir leurs ambitions de puissance et de pouvoir. Cette préoccupation chasse sans peine le goût des lettres, amène et pacifique. **Ils se disent** [*arbitratur*] même que ce sont des niaiseries, comparées à leurs plaisirs et à leurs fortunes. Parfois, ils admirent la culture...comme un moyen de se procurer de l'argent et des honneurs.²⁷

Ces syllepses ne sont pas corrigées dans les éditions postérieures²⁸ : il ne s'agit donc vraisemblablement pas de coquilles. Et s'il se peut, à la rigueur, que *cura* (la « préoccupation ») soit sujet d'un verbe de pensée (*arbitrari*), par une synecdoque d'abstraction qui dirait la dépersonnalisation des scolastiques, envahis par leur passion, aucune explication de cette nature ne peut être avancée à propos du premier exemple. En réalité, il s'agit bien de syllepses, mais d'un genre plutôt étrange : la syllepse de nombre voit en principe un pluriel se substituer au singulier collectif, ou bien à un distributif. Ici, c'est l'inverse qui se produit : ainsi s'explique l'impuissance du traducteur. Les cibles, après avoir été simplifiées dans un ensemble unique et indéterminé, font l'objet d'une concrétion supplémentaire : elles tendent à se figer dans un type qui les prive de toute individualité, de toute personnalité.

Par définition, le type échappe au temps : il reste éternellement le même. Or, entre autres éloges que les commentateurs décernent couramment à Vivès, figure celui-ci : il serait un des pères de l'histoire moderne. De fait, une plus grande précision est exigée de l'historien, en particulier dans les systèmes de datation. Lesquels font cruellement défaut dans le récit des origines, par exemple :

Alors que rien n'est plus utile, pour éclairer l'histoire, que de diviser les époques d'après des repères bien précis, toute la période précédant l'invention des Olympiades fit l'objet de récits embrouillés et obscurs. Car il n'y avait aucun système, aucun relevé de dates distinct, ni articulé autour de jalons communs qui auraient servi de fanaux.²⁹

Mais à ce prix, le propos du *De causis corruptarum artium* n'est pas historique. Car l'auteur ne cesse d'opposer les Anciens (*antiqui, prisca, veteres*) aux Modernes (*recentiores*), sans jamais s'expliquer clairement sur les termes respectifs de l'Antiquité et de la Modernité ; il parsème son propos d'adverbes de temps (« depuis longtemps », « jadis », « par la suite ») qui ne renseignent pas davantage le lecteur ; le départ entre la phase du développement des arts, et la phase de leur corruption, manque à ce point de netteté qu'elles finissent par sembler consubstantielles. Un évangelique tel que Vivès, pour qui la nature « se ressemble toujours à elle-même », quoique ses forces puissent s'accroître³⁰, ne saurait de toute façon idéaliser les origines, ni surestimer les forces de l'Histoire. En fin de compte, sa vision du monde reste fondamentalement achronique³¹.

²⁷ « Ut qui uel paradisi opibus dediti, aut uenandis uoluptatibus, aut mala potentiae atque opum ambitione inflammantur, ea in illorum animis cura studium litterarum blandum et mansuetum facile expellit, imo has esse nugas arbitratur prae suis uoluptatibus ac pecunia. Sunt qui eruditionem suspiciunt, tanquam facultatem quandam numi aut honoris quaerendi » (Vivès, *De disciplinis*, p. 48).

²⁸ *Arbitratur* est corrigé en *arbitrantur* dans l'édition de Valence (1782-1790). Mais cette correction ne saurait être imputée à Vivès ni à l'un de ses proches contemporains. Elle montre seulement que le texte n'était plus compris.

²⁹ « Et quum nihil magis faciat ad historiae lucem, quam digestio temporum per notas quasdam insignes ante Olympiades omnia prodita sunt perturbata et obscura, quod nulla fuit temporum ratio atque annotatio communibus quibusdam signis tanquam luminibus distincta et impressa » (Vivès, *De disciplinis*, p. 88).

³⁰ « Eadem est semper sui similis : nec raro tanquam collectis uiribus pollentior, ac potentior » (Vivès, *De disciplinis*, préface, f. AA 4 r^o).

³¹ Dès la première page du *De causis corruptarum artium*, Vivès rappelle le poids du péché originel. La nécessité, qui est à l'origine des arts, résulte de la Chute. Grâce à Dieu, les hommes peuvent la conjurer, mais en

La solidification de la cible profite largement de cette achronie. Une de ses principales figures consiste en effet dans l'oscillation permanente entre les temps du passé et les temps du présent, parfois à l'intérieur d'une même phrase :

Ils soulevèrent des questions sur des points de détails, comme il est aisé de le faire même dans les matières les plus transparentes, se disant que s'ils enlevaient aux autres leur réputation de savants, ce serait autant de gagné pour eux : mais le propre d'un homme fin et érudit, ce n'est pas de mettre une question sur le tapis ! C'est d'en venir à bout correctement. Pour écraser davantage le monde et pour lever une charge plus lourde, **il y en a** [*fuere*, litt. : « il y en eut »] qui exigent des preuves évidentes, quel que soit le sujet, affichant leur mépris si on ne leur en apporte pas.³²

Comme si Jean-Louis Vivès souffrait de n'avoir pas à sa disposition cet aoriste qui réunirait en latin tous les temps et dirait une forme d'éternité, voici qu'il fait fi de toute concordance, qu'il s'adonne volontairement aux joies d'une agrammaticalité dont le parfait dit gnomique ni le présent de narration ne suffisent à rendre compte³³. La polémique enferme dans sa concrétion toutes les cibles de tous les temps.

La force de cette stratégie tient en fait dans son ambivalence. En fabriquant un adversaire indivisible et invisible, présent partout et éternellement, mais de ce fait, toujours et tout le temps absent, Vivès en fait une sorte de menaçant fantôme, qui suscitera chez le lecteur inquiétude et répulsion ; en donnant l'impression qu'il n'est même pas digne d'être nommé, il le disqualifie de surcroît : ici réside la double efficacité de sa polémique. Mais d'un autre côté, peut-on polémiquer hors du temps ? avec une partie qui n'a même pas reçu de nom ? Vivès s'est donné les moyens de couper court à la polémique future : il interdit l'échange. Les interrogations oratoires, apostrophes, prolepses, qui scandent parfois ses moments de véhémence, sont signes d'un dialogue, mais qui s'évanouit souvent dans l'antiphrase, forme la moins dialogique de l'ironie³⁴. Du reste, l'auteur s'adresse assez peu à sa partie. Les exceptions n'en sont que plus frappantes :

Quand un de nos contemporains écrit sur la philosophie, le droit, la théologie, la médecine, il faut qu'il y mêle des bourdes et des contre-vérités. Mais, dit-il, ce n'est pas son propos. Quand il aborde la cosmographie...des bêtises. Mais ce n'est pas son propos. Quand il explique le sens d'un mot...des sottises. Mais ce n'est pas son propos. Quand il parle d'un arbre, d'un animal...des balourdises. Mais ce n'est pas son propos. Et débiter des âneries, c'est ton propos ?³⁵

Comme dans cette longue période, elles font l'effet de chutes³⁶.

partie seulement : « illa tamen in re, indulgenter homo est a principe, et autore suo habitus, quod cum ipse necessitates sibi sua culpa tam uarias accersierit, Deus tamen instrumentum ei reliquit ad eas quoquo modo propulsandas » (*De disciplinis*, p. 1). Dans ce complément, « quoquo modo » se donnent à voir les limites de l'Histoire selon Vivès.

³² « Ipsi quaestiunculas excitarunt, ut est id facile etiam in rebus liquidissimis, ut si scientiae opinionem aliis detraxissent, id totum in se deriuaretur, quod aliis decederet. Verum non mouere quaestionem, sed bene profligare, hoc demum acuti est hominis et docti. Fuere qui quo magis premant alios, et pondus eleuent, eorum quae dicuntur rationem in omnibus euidentem postulant, contemnentes si non adferatur » (Vivès, *De disciplinis*, p. 15).

³³ L'étrangeté est que cette discordance se manifeste à l'intérieur d'une même phrase.

³⁴ Voir par exemple, dans le texte sur la dispute : « cette activité, noble entre toutes et éminente ô combien », ou encore « leur patience et leur gravité, la frivolité des nôtres se reconnaissent aisément ».

³⁵ « Scribit nostrorum hominum quispiam de philosophia, de iure, de Theologia, de re medica, admiscet historiam ineptissime narratam et falso, negat hoc suum esse institutum : attingit aliquid de Cosmographia inscite, negat esse suum institutum : loquitur de ui uerbi imperite : negat esse suum institutum : de arbore, de animante indocte : negat esse suum institutum : Quod est ergo tandem tuum institutum ? nihil statuisse recte dicere ? » (Vivès, *De disciplinis*, p. 51).

³⁶ Ici, l'asymétrie entre le discours indirect, qui assourdit dans le texte latin la voix de la cible, et le discours direct par lequel le polémiste se fait entendre, signale encore l'impossibilité du dialogue et l'inégalité des parties en présence.

Le traducteur de Vivès remarque aussi ce refus de l'échange quand il doit rendre en français certains vocables techniques, ou bien tels hellénismes. Soit ce passage :

Le consensus public qui se dégageait sur ce point draina en masse les vétérans et, si je puis dire, les gueules cassées [*triaros*] de la guéguerre scolastique.³⁷

Triarii, les triaires, sont dans le vocabulaire militaire romain des vétérans qui forment la réserve de troisième ligne : par transposition, nous en avons fait des « gueules cassées », afin de rendre le sème du « vieux soldat ayant servi » ; mais cette transposition pourrait sembler anachronique et, surtout, inutilement familière. Soit cet autre passage :

On voit parmi eux des enfants exercer déjà le métier de maître, alors qu'ils auraient encore besoin d'une nounou [*paedagogo*], et qu'Aristote les a chassés des cours de morale comme étant incapables de les suivre.³⁸

Le pédagogue est, chez les Grecs, celui qui conduit l'enfant à l'école : « nounou », derechef, semble anachronique et inutilement familier. Pour contestables qu'elles soient sans doute, ces deux traductions suggèrent cependant que de tels substantifs, d'apparence anodine pour nous, portent en eux une véritable charge polémique. Qu'ils soient en effet déplacés de leur contexte culturel (les triaires), ou qu'ils soient déplacés de leur contexte culturel et linguistique (*paedagogus* est ressenti comme un mot grec), ils sont tous les deux empreints d'une forme d'étrangeté. Et plus encore qu'étranges, ils sont « étrangers » : on trouverait abondance de tels exemples dans les *Satires* d'un Juvénal, qui n'hésite pas à flatter les sentiments xénophobes de son lecteur, arguant volontiers de la menace que représente l'hellénisation progressive du monde romain, c'est-à-dire sa dérive vers une mollesse efféminée. Sous la plume d'un humaniste tel que Vivès, cet effet est redoublé : ces choix lexicaux associent certes l'adversaire à des réalités étrangères, par définition inquiétantes et repoussantes ; mais ils témoignent aussi d'une maîtrise de la langue ou des réalités latines, face à laquelle l'ignorance de cet adversaire – un barbare, forcément un barbare, puisqu'il n'est pas un humaniste ! – ne pourra qu'être mise en relief. Vivès construit sa partie en sorte qu'elle lui soit irréductiblement étrangère, faute de parler la même langue que lui. Il construit sa partie en sorte qu'aucune interlocution ne soit possible. La description de la dispute permet de comprendre pourquoi.

Disputer contre la dispute

Grâce aux travaux d'Olga Weijers et de Béatrice Périgot³⁹, nous pouvons nous faire de la dispute scolastique une idée très exacte : elle ne ressemble guère à l'image qu'en donne Jean-Louis Vivès pour les besoins de sa polémique. Dans notre traduction, « dispute » et « disputer » correspondent à deux familles de mots différentes : *disputare* et *disputatio*, d'une part ; *altercari* et *altercatio*, d'autre part. *Disputatio* et *disputare* ne sont en principe pas

³⁷ Vivès, *De disciplinis*, p. 39, *loc. cit.*

³⁸ « Videas in eis pueros iam magistros, qui paedagogo adhuc indigeant, et quos Aristoteles tanquam inidoneos auditores de schola expellit moralis disciplinae, tum hanc tum alias omnes non praestant quidem, profitentur tamen » (Vivès, *De disciplinis*, p. 62).

³⁹ Olga Weijers, *La « Disputatio » à la Faculté des Arts de Paris (1200-1350 environ): esquisse d'une typologie*, Turnhout, Brepols, 1995 et *La « Disputatio » dans les Facultés des Arts au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2002. Béatrice Périgot, *Dialectique et littérature : les avatars de la dispute entre Moyen Âge et Renaissance*, Paris, Champion, 2005 : le chapitre 5 (p. 247-307) est entièrement consacré à Vivès.

connotés péjorativement⁴⁰. Ici, leur sens est technique : ils se rapportent précisément à la méthode d'enseignement et de recherche soigneusement codifiée que nous appelons « dispute ». Méthode aux formes trop codifiées, au demeurant, pour qu'on les réduise à notre moderne « débat », sauf quand il faut donner un nom aux « débatteurs » sans tomber dans le néologisme (or « disputeurs » serait ressenti comme un néologisme). *Altercatio* et *altercari* ont, en revanche, deux acceptions différentes, selon qu'ils renvoient à un débat, pas nécessairement aussi codifié que la *disputatio*, ou bien à une querelle⁴¹ : à une « dispute » de nouveau, mais dans le sens le plus commun du terme. Cette seconde acception est admise jusque par les auteurs romains les plus classiques. Elle autorise Vivès à glisser de la dispute scolaire vers la dispute belliqueuse, de la dispute-forme vers une dispute informelle, de la réalité vers le fantasme. L'indétermination des cibles favorise évidemment cette dérive fantasmagorique, qui s'organise autour de deux isotopies principales : la guerre et le théâtre.

Que la dispute soit présentée comme une guerre verbale, voilà qui doit nous alerter. Car c'est justement la définition de la polémique que d'être une guerre verbale, si l'on en croit du moins son étymologie. Un paradoxe se fait alors jour, qui n'est pas sans rappeler le paradoxe d'Épiménide. Ce Crétois affirmait que tous les Crétois étaient menteurs, ce qui soulevait évidemment un casse-tête logique insoluble : si cette affirmation était vraie, alors Épiménide était un menteur, puisqu'il était Crétois ; et s'il était un menteur, son affirmation était fautive ; donc, si son affirmation était vraie, elle était fautive. Vivès, quant à lui, dénonce cette guerre verbale qu'est la dispute ; mais sa dénonciation est polémique : autrement dit, il dispute contre la dispute. Son discours paraît à son tour menacé par la barbarie : l'irruption d'un néologisme aussi monstrueux qu'« entre-triturer » (*interterero*) est signe de ce dérèglement. Quel crédit accorder à son propos, dans ces conditions ?

La difficulté semblerait pouvoir se résoudre, et de plusieurs manières différentes. Par une réponse de type nominaliste, d'abord : le concept de polémique n'étant pas encore advenu, Vivès ne pouvait avoir conscience de guerroyer. Par la minimisation de l'argument étymologique, ensuite : cette guerre n'est, après tout, qu'une guerre « verbale »⁴² ; elle est avant tout langage. Par une référence aux règles de la rhétorique classique, enfin : ce que nous appelons une « polémique » relève de l'*indignatio* (ou *deinôsis* en grec), cette partie du discours pendant laquelle un souffle s'empare censément de l'orateur, qui l'empêche de se maîtriser et se manifeste par de violents débordements du langage⁴³ ; cette violence, étant topique, n'a peut-être pas la force que nous lui prêtons. Mais Cicéron, qui la théorise, en fait une partie de la péroraison, au même titre que l'énumération et la plainte⁴⁴ : or, Jean-Louis Vivès ne situe pas ses indignations à l'exacte fin de ses livres ; il ménage toujours un decrescendo, comme pour éviter que son lecteur ne reste sur cette impression. Et pour cause : à ses yeux, la violence verbale se prolonge bel et bien dans l'acte guerrier. « Quand les mots

⁴⁰ La preuve en est que Vivès lui-même inclut dans la troisième section, *De artibus*, un livre *De disputatione*, assez bref, dans lequel il énonce les règles d'une discussion correcte (p. 633-639 dans *Opera*, Bâle, Episcopius, 1555). Le substantif *disputatio* est alors redéfini, et non pas récusé comme intrinsèquement belliqueux : « sit ergo nobis diffinita disputatio, argumentorum ad aliquid probandum aut improbandum comparatio » (« définissons donc la dispute comme une confrontation d'arguments destinée à prouver ou à rejeter un point de vue », p. 633). Sur ce chapitre, voir Béatrice Périgot, *op. cit.*, p. 295-305.

⁴¹ Dans la rhétorique classique, l'*altercatio* est la partie du discours, de genre judiciaire ou délibératif, dans laquelle l'orateur prend directement à partie son adversaire, par exemple en le pressant de questions contre lesquelles il doit se défendre (voir Cicéron, *Brutus*, 164 et Quintilien, *Institution oratoire*, VI, 4). Mais Vivès n'emploie visiblement pas le terme dans cette acception technique.

⁴² C. Kerbrat-Orecchioni, « La polémique et ses définitions », dans *Le Discours polémique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1980, p. 5.

⁴³ L'indignation est décrite comme un éclat soudain : « velut erumpente protinus indignatione », dit Quintilien (*Institution oratoire*, IV, 3, 5). Elle procède de l'amplification (voir Laurent Pernot, *Rhetoric in Antiquity*, Washington, 2005, p. 223).

⁴⁴ Voir Cicéron, *De inventione*, I, 98 et 100-105.

sont épuisés », dit-il, « on en vient aux poings, à une lutte effective, de feinte et simulée qu'elle était d'abord »⁴⁵. Sans se penser comme un polémiste, puisque l'état de la langue ne le lui permet pas, il a conscience du problème soulevé par sa posture.

A la fin du chapitre sur la dispute, deux antithèses mettent en regard la parole de l'humaniste et celle des scolastiques ; Vivès sait contagieux le mal qu'il dénonce et, pour cette raison, préfère s'interrompre :

Mais ce n'est pas parce que ces disputes n'ont ni fin ni mesure que nous ne devons pas conclure, ni passer aux autres causes de la corruption des arts. Sans doute n'aurions-nous pas moins matière à attaquer leurs querelles qu'eux à vociférer : mais tout le monde voit quel coup est porté dans ces bagarres à la morale, à la réflexion, et par conséquent aux disciplines.⁴⁶

Il manifestera une réticence analogue dans le troisième livre, sur la dialectique. Après avoir passé au crible, les uns après les autres et avec sévérité, les traités qui composent l'*Organon*, il en vient au dernier ouvrage de la série :

[C']est celui qui porte sur les *Réfutations sophistiques* : il n'est certes pas inutile pour qui dispute [*haud sane inutilis disputantibus*]. Nous nous interdirons de contester nul point dans ces *Réfutations*, car d'aucuns penseraient que nous cherchons fiévreusement dans les œuvres d'Aristote matière à critiquer.⁴⁷

Le hasard ne suffit probablement pas à expliquer que cette réticence toute soudaine, et assez maladroitement soulignée, intervienne à propos d'un livre qui sert à la dispute, fût-ce sous sa forme la moins technique⁴⁸ : c'est parce que Vivès sent tout l'inconfort d'une posture consistant à disputer contre la dispute qu'il s'interrompt ici, précisément. Pour cette fois, sa stratégie sera de garder le silence.

Cette dispute contre la dispute n'est que l'illustration la plus frappante de ce qu'il faudrait appeler le paradoxe du pacifiste polémiste, ou bien encore, de l'évangélique vengeur. Le pacifisme évangélique de Vivès, qui est au fondement de sa pensée, et qui ne se résume certainement pas au *De concordia et discordia* ni au *De pacificatione*, s'accorde mal avec l'expression du *De causis corruptarum artium*. Laquelle n'est pas loin de suivre parfois la loi du talion. Comparer les scolastiques à des putains se querellant sous les yeux de leur maquereau n'est, en effet, pas anodin. Vivès reproche à sa partie d'avoir changé l'école en un théâtre : or, maquereaux et putains sont dans la comédie latine classique des emplois traditionnels. Cette comparaison transforme donc en personnages ces acteurs que sont censément les scolastiques. Elle les enferme dans leur vice, et les punit par là où ils ont péché. Elle fait d'eux un spectacle lors même qu'il leur est reproché de se donner en spectacle. Œil pour œil, dent pour dent. La charité évangélique paraît, dans ces moments-là, bien oubliée : tel est le vice de forme de la polémique chez Vivès. Et l'on comprend mieux pourquoi il n'assume pas cette polémique jusqu'au bout, pourquoi il ne nomme pas ses cibles, pourquoi il les maintient dans une concrétion vague, pourquoi il s'interdit de provoquer l'échange, et même coupe court à tout échange : il fallait que ce vice de forme se voie le moins possible.

⁴⁵ Vivès, *De disciplinis*, p. 41, *loc. cit.*

⁴⁶ « Sed quamuis illi altercandi nec finem nec modum ullum nouerunt, nobis tamen aliquis est faciendus finis, et transeundum ad reliquas corrumpendi artium causas, tametsi non minor suppetit nobis materia insectandi rixas illas, quam illis clamandi, dum rixantur. Sed nemo non uidet quanta et moribus, et iudiciis, ac proinde disciplinis quoque inter hasce pugnas plaga est inflicta » (Vivès, *De disciplinis*, p. 46).

⁴⁷ « Postremus est liber de sophisticis redargutionibus, haud sane inutilis disputantibus, in quo nihil conuellemus, ne quidam nos arbitrentur anxie in Aristotelis operibus scrutari, quae carpamus » (Vivès, *De disciplinis*, p. 108).

⁴⁸ Le verbe *disputare* pourrait ici se traduire par *discuter*. Mais il consonne immanquablement avec les propos de Vivès sur la *disputatio*-forme.

Conclusion

Vivès ne rencontra pas seul ce problème : il offre plutôt un cas d'espèce. Son exemple doit nous alerter sur une contradiction que bien des humanistes eurent à résoudre, et dont ils se sortirent de diverses manières. L'expédient le plus fécond fut sans doute inventé par Rabelais. Alcofrybas Nasier, l'auteur-narrateur de ses chroniques, porte à son comble le paradoxe du polémiste pacifiste : dans le prologue du *Gargantua*, dans l'épilogue de *Pantagruel*, et dans plusieurs autres circonstances, il appelle ses lecteurs à faire preuve d'une charitable bienveillance, mais insulte sans vergogne les malotrus et tirelupins qui ne se prêtent pas à ses volontés. Entendons : les censeurs Sorbonicoles, les scolastiques. La fiction, la création d'un personnage qui est son double, mais n'est pas lui, est chez Rabelais une mesure de prudence. Mais elle lui permet aussi de surmonter les contradictions inhérentes à sa polémique⁴⁹.

Retournons maintenant à la question par laquelle commençait cette étude. La scolastique telle que nous nous la représentons spontanément a tout l'air d'un monstre obscur ; nous la connaissons mal ; nous peinons à dire qui sont ces Docteurs qui nous répugnent, tout droit sortis de temps barbares : ils sont pour nous comme un fantôme. Ce fantôme est un legs de Vivès, et plus encore de Rabelais, pour nous autres Français : de Rabelais revu et simplifié par les manuels scolaires. Vivès refuse en effet de dialoguer avec ses adversaires pour ne pas se laisser prendre dans l'engrenage infernal de la dispute : et ce faisant, il les enferme dans une irréductible altérité, qui est au fondement de son fantôme, puis du nôtre. Rabelais trouve dans la fiction le moyen de disputer sans disputer, de disputer silencieusement, tels Panurge et Thaumaste⁵⁰ : mais sa fiction enfonce les scolastiques dans une irréalité qui, venant se superposer à la réalité historique, fait le fantastique et nous fascine.

L'étrange de l'affaire est que ces auteurs ont tué la scolastique à nos yeux, mais qu'ils l'ont tuée par un reliquat d'iréniques scrupules.

Tristan VIGLIANO
Université McGill, Montréal

⁴⁹ Je me permets de renvoyer ici mon lecteur à des réflexions adjacentes sur la notion de charité chez Rabelais : T. Vigliano, « Pour en finir avec le prologue de *Gargantua* ! », @analyses, été 2008.

⁵⁰ Rabelais, *Pantagruel*, chapitres XVIII-XIX, p. 281-289.